



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère du Logement,  
de l'Égalité des territoires  
et de la Ruralité

Ministère de la  
Décentralisation et de la  
Fonction publique

Ministère des Outre-Mer

**Paris, le 26 novembre 2014**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Le gouvernement soutient une cinquantaine de projets de revitalisation de centres-bourgs**

Le 23 juin dernier, Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, et George Pau-Langevin, ministre des Outre-Mer, ont lancé un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner de façon expérimentale la revitalisation de centres-bourgs dans toutes les régions de métropole et d'Outre-Mer.

La qualité de l'ensemble des dossiers présentés témoigne de la volonté des zones rurales de renforcer le rôle des centres-bourgs comme animateurs et forces de rayonnement des territoires.

Parmi les 300 dossiers présentés par des communes et intercommunalités, une cinquantaine de projets retenus seront soutenus par l'État à hauteur de 40 millions d'euros par an.

Il s'agit de projets transversaux qui visent à limiter l'étalement urbain, à redynamiser l'offre de commerces, à créer des équipements et des services adaptés aux besoins des habitants, à relancer les activités, ou encore à rénover ou réaliser des logements dans des communes rurales de moins de 10000 habitants.

L'État assurera le suivi des projets afin d'évaluer cette expérimentation et de faire connaître les initiatives les plus porteuses, en vue de les développer dans d'autres communes.

Les ministres souhaitent également que l'État accompagne de manière spécifique les projets qui n'ont pas pu être retenus dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt, notamment en mobilisant prioritairement les dispositifs de droit commun dont ils peuvent bénéficier.

Retrouvez en ligne la carte et la liste des projets retenus

---

**Contacts presse :**

**Ministère du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité**

**Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique**

**Ministère des Outre-Mer**

01 44 49 85 13

01 43 19 22 73

01 53 69 20 27